



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 37639

Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les toxicomanes en cours de traitement thérapeutique pour s'insérer socialement. L'usage de drogue s'inscrit dans une problématique individuelle, mais s'inscrit tout autant dans un contexte social. C'est pourquoi, la réussite du traitement et des soins dépend beaucoup de la réinscription dans des liens sociaux. En effet, les toxicomanes se trouvent très souvent pris dans un processus de marginalisation qui débouche sur des situations d'exclusion. Aussi, la personnalisation de l'accompagnement pour les personnes en cours d'insertion, pour les personnes marginalisées, ou pour les personnes toxicomanes séropositives ou malades, paraît primordiale. L'objectif, qui est de maintenir ces personnes au travail le plus longtemps possible, reste indiscutablement un point d'appui psychique et d'insertion sociale important. A partir de ces constats, il pourrait sembler souhaitable de développer les réseaux d'entreprises d'insertion existants, et de créer des entreprises d'insertion accueillant des toxicomanes. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des dispositions en ce sens et dans quelles mesures il entend financer le développement de ces entreprises d'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37639

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6651

Question retirée le : 1er mai 2000 (Fin de mandat)